



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
Commune d'UFFHOLTZ

# L'Egelblatt

uffholtz A Venir



## > EDITORIAL

2

C'est avec grand plaisir mais aussi le souci de vous informer le plus clairement possible que nous vous adressons cet avant dernier bulletin de fin de mandature.

Le message se veut témoin de notre volonté constante d'une gestion saine des finances de la commune, et de l'avancée ou de l'achèvement des projets, dont le temps de réalisation ne dépend hélas pas uniquement de notre action.

Parlons finances tout d'abord :

Le vote du budget primitif a eu lieu ce printemps. Le conseil municipal a délibéré sur les orientations budgétaires notamment en matière d'aménagement du territoire et de gestion des affaires courantes. Notre situation financière est toujours saine. Grâce à une gestion raisonnée et raisonnable, il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux communaux d'imposition. Le montant de votre taxe foncière augmentera quand même de 1.7% ; ceci est dû à la revalorisation des bases locatives.

En section d'investissement, le projet phare de l'année 2025 sera la réfection du bâtiment de l'ex CMDP qui deviendra les locaux de la mairie.

La transition vers les projets en cours ou à finaliser coule de source :

De nombreux dossiers occupent vos élus.

En premier lieu donc, l'aménagement des locaux du Crédit Mutuel en nouvelle mairie afin de vous accueillir dans les meilleures conditions (selon les normes PMR en vigueur notamment) et de permettre à nos agents d'exercer leur métier dans un cadre de travail adapté et fonctionnel.

Nous lançons aussi la réflexion technique et financière autour d'un réseau de chaleur urbain qui alimentera les écoles, la

nouvelle mairie, les deux bâtiments des services techniques et le presbytère.

Nous allons réaliser la première phase d'installation de râtelier vélos abrités ou pas, à différents endroits de la commune pour favoriser les mobilités douces.

Notre cimetière dont le programme de rénovation a été achevé fin décembre 2022, nécessite la mise en place complémentaire de colombarium et de cavurnes.

Des ajustements de constats de fonctionnement sont en cours en ce qui concerne l'Espace Espérance.

Deux projets privés suscitent notre intérêt :

Le projet de la société BATIGE d'acheter l'Auberge du Relais et ses terrains adjacents.

Nous avons délivré un permis de construire pour deux petites résidences.

L'offre immobilière d'un lotissement au FELDLEN :

Nous avons délivré un permis d'aménager pour une cinquantaine de logements sur le terrain situé entre la rue des seigneurs et la rue de Berrwiller. A savoir que dans le PLU approuvé en 2016 l'étude « démographique » indiquait qu'il faudrait construire 10-15 logements neufs par an pour maintenir un nombre constant d'élèves dans notre école.

Certes, on pourra toujours s'interroger sur l'occupation de l'espace et l'aménagement de terrains. Il s'agit de conceptions réfléchies et respectueuses de l'environnement qui permettront, si leur réalisation se concrétise, d'attirer de jeunes familles et de maintenir le dynamisme du village, et de conforter toutes nos structures : école, périscolaire, projet jeunesse, etc...

Dans cet esprit : un nouveau commerce a ouvert rue du Cimetière : La Grange dont Sabine DEBLEDS est à l'origine, l'occasion de découvrir ou de re-découvrir des produits locaux et de proposer un commerce de proximité.

Enfin, de beaux moments ont jalonné ces derniers mois : la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du village, ELSASSPUTZ, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, la fête du 1<sup>er</sup> mai avicole et ânière, une journée citoyenne très productive et fédératrice et une fête de la musique conviviale.

Le projet jeune continue d'offrir des activités pour les jeunes de 11-17 ans.

Nous savons aussi que certains projets réalisés ou à venir suscitent interrogations et/critiques. Il faut savoir que les caméras de vidéoprotection ont servi à retrouver les auteurs d'un « home-jacking » dans un environnement proche d'Uffholtz.

La problématique de l'installation d'une antenne sur la LOHE qui interpelle bon nombre d'entre vous fait l'objet d'un suivi attentif et de questionnements récurrents auprès des services concernés et des structures administratives dédiées.

Nous sommes également conscients que des travaux de voiries de longue durée (la rue des Jardins) sont cause de contraintes. Nous gérons au mieux avec la commune de Cernay les difficultés de circulation.

La mise en place d'un projet Senior s'avère plus complexe que prévu, mais nous ne baissons pas les bras.

Pour terminer sur des notes positives et d'espérance dans notre monde tourmenté, sachez, par solidarité, que l'école élémentaire d'Uffholtz établira un partenariat avec une école de Mayotte l'année prochaine.

Avec l'arrivée des beaux jours, les manifestations festives vont se succéder. Nous avons devant nous de beaux moments de convivialité et de partage dans notre village.

Bravo et merci à tous les bénévoles et aux professionnels qui font vivre ces événements.

L'équipe municipale et moi-même, tout comme les agents communaux, restons à votre écoute.

Reste à vous souhaiter, chers concitoyens un bel été et surtout de décompresser de ce monde numérique et souvent impersonnel qui bouge trop vite, pour retrouver la valeur de l'humain.

**Votre Maire, Rémi DUCHENE**

## NOS CANAUX DE COMMUNICATION

**Le site de la commune** où vous retrouverez les différentes délibérations du conseil municipal. Il est régulièrement mis à jour, donc consultez-le souvent. Vous y retrouverez toute l'actualité de la commune et les divers sujets qui la concernent : [www.uffholtz.fr](http://www.uffholtz.fr)

**L'application City All** qui a une fonction différente : actualités importantes, alertes, événements. Des notifications vous préviennent des messages envoyés.

Si ce n'est déjà fait, téléchargez-la au plus vite.



## LES DÉLIBÉRATIONS DU CM

Vous les retrouverez en intégralité sur le site de la commune (partie *La commune* > *Délibérations du conseil municipal*)

## > ET TOUJOURS

Détention de l'Alsacienne Cécile KOHLER et Jacques PARIS : la France dépose plainte devant la Cour internationale de justice. Jean-Noël BARROT a annoncé vendredi 16 mai porter plainte auprès de la Cour internationale de justice pour les deux ressortissants français, dont l'Alsacienne Cécile KOHLER, originaire de Soultz (Haut-Rhin). Celle-ci est détenue en Iran depuis 1105 jours. Espérons...Les derniers évènements augmentent encore l'inquiétude..



## > ECOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

4



*« On m'a dit que l'herbe était plus verte ailleurs, peut-être... »*

*En dressant les oreilles à la rentrée pour écouter les enfants, je finirai par savoir où la trouver, mais en attendant*

**TRES TRES BONNES VACANCES A TOUS »**

L'année scolaire se termine doucement, mais... chargée par la finalisation des différents projets proposés par une équipe enseignante très engagée pour nos petits citoyens qui ont vécu une vraie liste à la Prévert pour enrichir leur bagage.

Dans les valises de cette année scolaire : propositions culturelles et musicales, rencontres sportives et amicales, échanges environnementales, sans oublier la santé et les partages avec celles et ceux qui font notre histoire et nous entraînent dans la compréhension du handicap en semant ces petites graines de tolérance qui vont permettre aux enfants de côtoyer sereinement toutes les différences.



Un itinéraire scolaire riche de sensibilisation à notre environnement, à la culture et au sport, qui offre un équilibre nécessaire pour grandir en taille et... en humanité.

Dans la malle aux trésors de cette année, en plus des programmes suivis fidèlement : opéra à Mulhouse, ateliers à l'Abri Mémoire, animations dans les médiathèques,

contes et lectures proposées par deux conteuses du village, ateliers avec le CPIE, participation à la journée Grand Stade (handball), athlétisme, jeux divers pour les plus jeunes, rencontre avec le para triathlète Michael HERTER et Michel ELBISSER, musicien avec ses didjeridoos, sans oublier la pêche aux souvenirs avec des dames du village qui ont connu une vie scolaire moins trépidante pendant la guerre.



Alice et Emile se sont prêtés aux jeux des questions préparées par les élèves et leurs enseignants, ont été évoqués leurs peurs, leur quotidien, l'école, le manque de nourriture en ville, leurs noëls et surtout leurs cadeaux, matinée riche en partage que nos aînés ont apprécié autant que les enfants.

Pour clore ce périple, les élèves, les enseignants et les parents d'élèves vous



ont invités à partager la dernière étape de ce circuit en vous invitant à une sortie moins fatigante, sans passeport ni visa, mais installés confortablement pour applaudir le spectacle de fin d'année dont le thème est « LE VOYAGE ».

Et si le thème du voyage ouvrait encore d'autres horizons à nos petits citoyens, à travers un échange avec des élèves de Mayotte, dont l'école a beaucoup souffert, et des enfants qui ont quasiment perdu tout leur matériel ?



Nous attendons les premiers courriels pour faire naître un projet et un échange concernant les besoins et envies de partager entre nos villages à travers nos enfants, nos équipes éducatives et la municipalité...



**« La semaine j'accompagne les enfants et le samedi ... me voilà au désherbage actif et gustatif »**

## SAMEDI 28 JUIN À L'ESPACE ESPÉRANCE...

La kermesse s'est déroulée dans une belle ambiance festive malgré la chaleur. Le thème du voyage a été illustré par de nombreuses danses et prestations musicales des enfants.

Soko KEAT a assuré la musique avec brio. Le spectacle était magnifique. Un travail des professeurs des écoles extraordinairement mené et fédérateur entre l'équipe et les élèves. Un bel investissement des parents d'élèves, des agents rattachés à l'école et du personnel administratif et technique.



# > DE BEAUX MOMENTS CRÉATIFS AU PÉRISCOLAIRE —

Les enfants du périscolaire Le Cab@non ont passé une année au vert. La découverte de la nature s'est révélée être un formidable vecteur d'expérimentations sensorielles, de découvertes et d'émotions pour les jeunes enfants.

Ils ont pu constater que la nature est un lieu privilégié d'apprentissage, d'émerveillement et de liberté. Cela leur a permis de se reconnecter avec l'environnement, de découvrir ou redécouvrir ses différentes richesses à travers divers ateliers.

• **Atelier jardinage** : plantation de fleurs, d'aromates et de légumes, permettant aux enfants de comprendre leur

développement et comment en prendre soin.

• **Réalisation d'un hercier** : apprentissage de la reconnaissance des feuilles et herbes.

• **Mise en place d'hôtels à insectes** : observation des différentes petites bêtes qui nous entourent (coccinelles, gendarmes, petites araignées, fourmis...).

• **Réalisation d'un mandala nature** : développement de la créativité et de l'imaginaire.

• **Confection de tableaux nature** : empreintes d'éléments naturels.

• **Petites promenades dans la nature** : découverte du rythme de la nature, écoute des différents cris des oiseaux, appréciation de la beauté des couleurs des arbres (automne et printemps).

• **Jeux sensoriels** : exploration des couleurs, des différentes matières (doux, rugueux, lisse, etc.).

Et bien d'autres activités en lien avec Dame Nature.



## Conclusion :

La nature nous fournit les éléments essentiels à la survie : l'eau, la nourriture, un abri... Sa beauté est unique et se trouve partout. Merci, Dame Nature.

*DIETRICH Virginie et l'équipe d'animation*



## > 3<sup>E</sup> BOUGIE POUR L'ANIMATION JEUNESSE SUW

Depuis mai 2022, l'animation jeunesse des communes de Steinbach, Uffholtz et Wattwiller souffle déjà sa troisième bougie ! En trois ans, près de 200 jeunes ont pu profiter d'une offre dynamique, mêlant loisirs, découvertes et engagement.

Côté loisirs, les vacances d'hiver et de printemps ont été bien remplies : les jeunes ont participé à plusieurs sorties, à de grands jeux à la découverte de l'Alsace, ainsi qu'à des soirées conviviales.



En avril, la saison des séjours a démarré en force avec un voyage marquant en Normandie, sur les plages du Débarquement – une expérience forte en histoire et en souvenirs.

Côté engagement, en mars, 20 jeunes ont donné de leur temps



pour une collecte avec les Restos du Cœur, en épaulant les bénévoles pendant deux jours.

Ils ont également participé à la « semaine sans télé » à Steinbach, en assurant l'accueil et la restauration lors d'une soirée jeux et du concert de Jeiser.

Côté information, un temps fort a été proposé en mai aux jeunes filles et à leurs mamans avec l'atelier « Kiff tes règles », un moment d'échange et d'information bienveillant.

Le printemps se poursuit avec encore plein d'occasions de s'impliquer :

- Stand à la marche populaire d'Uffholtz
- Participation à la FEW – Fête de l'Eau de Wattwiller
- Participation à la Journée citoyenne d'Uffholtz
- Et surtout, la construction collective des séjours et du programme d'été !

Ces temps de préparation sont l'occasion pour les jeunes de devenir acteurs de leurs vacances : organisation, idées,

logistique... Un véritable apprentissage de l'autonomie et du travail en groupe.

Le programme d'été est disponible sur le site de FDFC68 et celui de la commune, avec encore de belles surprises à venir !

**Plus d'infos et actualités à suivre sur :**  
[www.fdfc68.org](http://www.fdfc68.org)  
*Espace Jeunesse Uffholtz, Steinbach, Wattwiller*

9



# > L'ABRI-MÉMOIRE : EXPOSITIONS ET ANIMATIONS —

## CHAPEAU POINTU, CHAT NOIR, CHAUDRON, BALAI ET NEZ CROCHU...

Voilà le portrait des sorcières des albums de notre enfance, de nos peurs et de nos légendes.

L'exposition « HISTOIRES COUPABLES ET MEMOIRES PLURIELLES DES SORCIERES » nous permet de redonner à ces femmes leur vraie identité, et de rendre hommage à celles qui, au fil des siècles, ont nourri moult contre-vérités. D'ailleurs, nous continuons d'employer au quotidien cette expression « chasse aux sorcières » si peu adaptée à leur statut réel, dans une société qui pérennise des jugements succincts.

Les œuvres de Sacha GOLEMANAS, Mina MOND et Catherine RADOSA, qui ont été exposées, rappellent le féminicide le plus important de notre histoire et nous rendent attentifs au vécu actuel, dans certains pays, de ces femmes emprisonnées, lapidées et jugées sommairement.

Cette exposition a aussi été le départ d'une découverte de vies de femmes exceptionnelles, souvent méconnues.

Résistantes, elles se sont battues pour notre liberté. Le temps des « Chemins de la Mémoire » a été organisé conjointement par la Ligue de l'Enseignement, l'Abri Mémoire et le HWK. Les élèves de huit classes de notre Communauté de Communes ont sillonné le village et rebaptisé symboliquement des rues qui portent le nom d'une de ces femmes héroïques oubliées, le temps peut-être de les graver dans la mémoire collective.

Ces noms représentent un trait d'union entre l'exposition achevée et celle que nous vous proposons durant cet été.

Elle a relaté les moments historiques forts de la libération de nos villages, en résonance avec les œuvres des artistes Lena ABOUKRAT, le duo Oran, Anne Teuf et Marianne VILLIERE qui vont nourrir une réflexion et interroger la notion de liberté, le tout sous l'œil bienveillant d'une réalisation de notre sculpteur alsacien Auguste Bartholdi.

Dans ce cadre, l'Abri Mémoire vous proposera ateliers divers, conférences et projections sans oublier les visites avec médiation culturelle et... les sourires de Mégane et Marie pour accompagner vos découvertes tout au long de l'été.

10



## > LE FOYER SAINT-ERASME : UNE ASSOCIATION CRÉATIVE DEPUIS 1950 !

En 2025, le Foyer Saint-Erasme fête ses 75 ans. A Uffholtz, tout le monde connaît de près ou de loin le « Foyer » et son bâtiment imposant à l'entrée de la rue du Ballon.

Les anciens se souviennent : la gymnastique, le théâtre alsacien, le basket, les sorties dans les Alpes, puis les ateliers théâtre avec les jeunes, puis le festival « les fenêtres de l'avent », puis le café « à l'abri », puis...

Aujourd'hui, le Foyer est toujours présent et actif, avec des manifestations « historiques » et toujours d'actualité, et la mise en œuvre de nouveaux projets.

11



Fête du foyer 2023

## LA MARCHÉ POPULAIRE DE MONTAGNE DEPUIS 1976 !

Cette année, elle s'est déroulée du 13 au 15 juin

Fini, le marathon des 42 km ! Plus de carpes frites au 6<sup>e</sup> virage (interdiction des feux en forêt) !

Mais les magnifiques paysages et les sentiers de montagne sont toujours là ! Les marcheurs aussi, ainsi que les bénévoles du Foyer Saint-Erasme. Et les jeunes qui participent aux activités du service jeunesse ont assuré la permanence d'un stand sur le parcours.

Une manière d'entraîner leurs copains dans le plaisir de la marche de montagne...

Marche populaire 2024



## LA MONTÉE VERS SAINT-ANTOINE DEPUIS 1993 !

### HIER

L'idée de la montée vers Saint-Antoine a été lancée en 1993 afin d'avoir au sein du Foyer Saint Érasme une manifestation dans la période hivernale (c'était bien avant les *24 fenêtres de l'aveut* !). Elle visait à raviver la dévotion au saint patron des bouchers, vanniers ou encore protecteur des animaux domestiques, et à offrir une animation populaire profane au village et au-delà.

La première montée s'est déroulée le 16 janvier 1993. Depuis, tous les ans, le samedi le plus proche du 17 janvier (fête de saint Antoine le Grand ou l'Ermite), après une célébration religieuse à l'église Saint-Erasme où il est de tradition de partager une petite miché de pain, les fidèles marchent ensemble, dans la nuit, à la lumière des lanternes, vers la chapelle Saint-Antoine. Puis, on se réunit autour d'un plat de fleischnacka, une spécialité alsacienne mis au goût du jour par l'association.

### AUJOURD'HUI

On a adapté la tradition aux contraintes récentes (pandémie, salle trop petite...). La modernité, c'est le « fleischnackas drive » (sur commande préalable) : on continue ainsi à déguster les meilleurs fleischnackas de la région (dit-on), chez soi en famille, avec des amis.

Pour en savoir plus, on peut aussi aller admirer le retable des Antonins d'Issenheim au musée Unterlinden à Colmar, ou visiter à Issenheim l'espace muséographique consacré aux Antonins à la Maison Saint-Michel, aménagé dans l'ancienne préceptorie de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Antoine, dont la maison-mère était en Isère. Les Antonins ont

soigné les malades atteints du mal des ardents, provoqué par l'ergot de seigle, qui sévissait au Moyen Age.

**A noter :** *En 2026, la montée se fera le samedi 17 janvier.*

## LE FESTIVAL « LES FENÊTRES DE L'AVEUT » DEPUIS 2001 !

Toujours le même et toujours un autre !

Né dans une période tourmentée, après les attentats du 11 septembre 2001, le festival et sa convivialité autour du spectacle vivant ont traversé les années, les plans Vigipirate et le Covid. Il est toujours présent et chaleureux au cœur de la saison froide.

**Le prochain festival se déroulera du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2025, rendez-vous à 18 h 45 tous les soirs**

## LE CAFÉ « À L'ABRI » DEPUIS 2011 !

Depuis le 11 mars 2011, au café « à l'abri », on papote, on joue, on profite des animations, des spectacles et concerts à tout âge ! Et on boit un coup, avec modération.

Le « jardinage et papotage » du dimanche matin, une fois par mois, réunit des passionnés de jardinage, qu'ils soient débutants ou confirmés. On échange ses expériences et on apprend toujours plein de choses.

Les spectacles pour les enfants, programmés pendant les « petites vacances scolaires », font la joie des enfants, des parents et des grands-parents.

On tricote, on fait du crochet, de la broderie les vendredis (deux fois par mois).

**Le 21 juin, le café a participé à la fête de la musique**, organisé en partenariat avec l'AGSEU, la Fabrique de l'Eglise, Le Foyer Saint-Erasme, et le soutien de la Commune.

Une belle rencontre villageoise qui a rassemblé beaucoup de monde.

⇒ **Prochainement au café « à l'abri » :**

- En juillet et août, c'est l'été, le café est ouvert (presque) tous les soirs, on joue à la pétanque (tournoi fin août)
- Le 5 septembre, pour se consoler de la fin des vacances, on programme un concert festif avec Banana Camp.

Programmation actualisée dans le flyer mensuel et sur les réseaux sociaux.



## > LA CHORALE SAINTE-CÉCILE D'UFFHOLTZ

### UNE MERVEILLEUSE CHORALE QU'IL FAUT SOUTENIR !

Malgré son âge avancé, la Chorale Sainte-Cécile de notre village essaie de maintenir le cap, et la paroisse d'Uffholtz peut être fière de posséder encore une chorale active. Forte de douze membres à ce jour, dont dix dames et deux hommes, les choristes avec une moyenne d'âge de 77 ans ont toujours à cœur d'être présents lors des offices religieux des dimanches et jours de fête. Nous assurons également, bénévolement, les messes d'enterrement et de mariage en relation avec les familles concernées

et établissons un programme avec la directrice. Nous participons aux manifestations organisées par la municipalité si notre présence est souhaitée. Notre hantise : voir le nombre de choristes diminuer progressivement (chanter à l'église ne rend pas immortel) et ne pas avoir de relève ; nous espérons celle-ci depuis des années, en vain. Le bénévolat, l'engagement dans une association qui implique une répétition hebdomadaire le mercredi de 20 heures à 21 h 30 (hors période de vacances) et de surcroît oblige à aller à l'église, n'attire plus grand monde, voire personne depuis des décennies. D'ici quelques années, le

manque de prêtres aidant, les messes de plus en plus rares se feront à voix basses, puisqu'il n'y a pas de renouvellement de choristes. Dommage.

Pour le moment, nous continuons de grimper allègrement les 31 marches qui nous mènent à la tribune de l'orgue et à faire de notre mieux tant que la santé nous le permet, dans l'unité et la bonne ambiance. Et nous tenons à notre MAIBUMMEL, au repas à l'issue de notre Assemblée Générale, au banquet de la Sainte-Cécile, aux soirées Mannala et galette des rois, petits plaisirs pour de grands services rendus.



## > VIE LOCALE

### LES VŒUX DU MAIRE, SAMEDI 4 JANVIER 2025

Pour la première fois, tous les habitants d'Uffholtz ont reçu une invitation dans leur boîte aux lettres. Pour une bonne organisation, il a fallu s'inscrire au secrétariat de la mairie.

Le maire a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal dans la salle Espérance, nouvellement rénovée, tandis que le verre de l'amitié s'est tenu dans les locaux du périscolaire. Ceci nous a permis d'accueillir dans les meilleures conditions quelque 220 personnes.



15

### UN JOLI MOMENT POUR LES FAMILLES

Le samedi 19 avril 2025 a eu lieu notre désormais traditionnelle chasse aux cailloux et aux œufs en chocolat !

En collaboration avec l'association *Love On The Rocks*, le Café à l'Abri, et, en partenariat avec Jacques BOCKEL, chocolatier à Cernay.

Un flot continu de familles a sillonné notre village, à la recherche de cailloux peints pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

306 cailloux ont donné droit à un chocolat (300 petits et 6 gros).



## > CIVISME

### ELSASS OSCHERPUTZ – CAR NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

Le vendredi 14 mars au matin, une vingtaine de personnes travaillant dans les entreprises de la zone artisanale, nous ont aidés à nettoyer la rue de la scierie, le petit bois, le chemin de défraiement ainsi que l'échangeur de la D 83. La matinée de travail s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié dans les locaux de l'imprimerie Haffner.

Le vendredi après-midi, les classes de primaire, accompagnées de leurs professeurs des écoles et de parents d'élève, nous ont aidés à nettoyer les abords de l'école, de l'église, ainsi que le centre village et le chemin de l'Egelbach. Ils ont été impressionnés par le nombre de mégots de cigarette récoltés !

Le samedi matin, des volontaires du village, de partage et solidarité, des amis de la nature, de Scrabble Uffholtz, d'ACVTD et du foyer, ont nettoyé notre village. Un café, concocté par les dames des Doigts de fées, les attendait à 10 heures avant qu'ils repartent à l'assaut des rues.

Puis à 12 heures, nous avons pris le traditionnel verre de l'amitié.



## LA JOURNÉE CITOYENNE

Le samedi 17 mai a eu lieu notre 14<sup>e</sup> journée citoyenne. Ce fut une belle journée. Nous avons été ambitieux dans les ateliers sélectionnés. Cependant les réalisations sont là : enclos / exclos en forêt ; nettoyage des abords de la chapelle Saint-Antoine ; mise en peinture, par nos adolescents, de panneaux qui seront installés le long de l'Egelbach ; construction d'une cabane en bois à l'école maternelle, qui abritera les vélos et tricycles ; travaux de mise en peinture (porte latérale de l'église, cabane de jeux à l'école primaire, bornes à incendie) ; fleurissement du centre village ; désherbage du cimetière ; décoration des tables du déjeuner par les plus petits ; participation des ânes à la collation ; construction de cabanes à oiseaux et petits animaux ; et autres petits travaux d'entretien.

119 participants ont pris part aux différents ateliers pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands, dans la bienveillance et la bonne humeur.

Comme les années précédentes, la matinée s'est achevée par un apéritif, pris en extérieur à l'espace Espérance, suivi d'un repas, confectionné sur place par un atelier cuisine incluant nos aînés.







## LE BRUIT

En cette période estivale, nous rappelons toujours quelques principes et éléments de réglementation de base. Voici quelques extraits de l'arrêté municipal N°22-2024 :

### Article 02 : Bruits de comportement et travaux divers – bricolage - jardinage

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances ou de leurs abords, doivent prendre de jour comme de nuit, toutes dispositions afin que le voisinage ne soit pas gêné par leur comportement, leurs activités, les machines ou appareils qu'ils utilisent (téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique, appareils ménagers, dispositifs de ventilation et de climatisation...).

Ces précautions doivent être accrues entre 22 heures et 8 heures, de telle manière que le sommeil des voisins ne puisse être troublé.

Par ailleurs, les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de leur durée, telles que tondeuse à gazon, débroussailluse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, nettoyeur haute pression, etc... **ne sont autorisés que dans les créneaux suivants :**

**Du lundi au samedi de 8 h à 12 h,  
et de 13 h 30 à 19 h.**

**L'utilisation des outils et appareils susceptibles de causer une gêne est strictement interdite le dimanche ainsi que les jours fériés.**

### Article 03 : Chantiers réalisés par des entreprises

L'utilisation d'engins, matériels, équipements et outils de chantier, utilisés à l'occasion de chantiers réalisés par des entreprises, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de leur durée ou des vibrations transmises **est autorisée :**

**du lundi au samedi de 7 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 19 h,**

**et interdite le dimanche ainsi que les jours fériés.**

A titre dérogatoire, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, les travaux peuvent commencer à 6 heures, ainsi qu'en période de canicule dûment constatée par arrêté préfectoral.

### Article 04 : Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux (domestiques et de basse-cour) et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les chiens doivent rester sous le contrôle de leurs maîtres et sur les chemins et ne peuvent gambader dans les prés des

cultures et des vignes. Il y a en plus une réquisition supplémentaire pour la période de reproduction.

**« Arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989 »**

« Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. " Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. "

Les propriétaires de chiens doivent éviter, par tout moyen, de les laisser aboyer de façon répétée ou intempestive.

Ils s'assureront également que pendant une absence (temporaire ou prolongée) de leur domicile, leurs animaux ne sont pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage.

## LES MAISONS FLEURIES

**Le jury passera entre le 4 et le 12 juillet !**

**Cultiver son jardin, entretenir son trottoir et les abords de son habitation, parrainer un massif communal, c'est aussi faire preuve de civisme !**

## COL 'ATTITUDE REVIENT LE 6 SEPTEMBRE PROCHAIN !

Le concept de Col'Attitude est simple: permettre à tous de profiter de la beauté d'une montée d'un col vosgien à vélo en toute sécurité, puisque **la circulation est fermée aux voitures** durant toute la matinée. L'évènement est **gratuit et sans inscription préalable**.

Je dis bien à tous, car il ne s'agit pas ici d'exploit sportif. Enfin, vous pouvez le voir comme ça si le cœur vous en dit, mais l'idée est plutôt d'avoir un **évènement convivial** permettant à chacun de profiter tranquillement des routes sinueuses des cols de montagne tranquillement : du **slow tourisme**, pour profiter du calme des montagnes et de la beauté des paysages à son rythme ! Il n'y a pas de chronomètre, vous pouvez mettre le temps que vous voulez.

**Nul besoin d'être un grand cycliste** pour participer à Col'Attitude. Déjà, parce que vous pouvez choisir un col qui vous semble adapté à votre niveau parmi ceux proposés, mais aussi parce que vous pouvez tout à fait choisir de le monter à vélo électrique. Il n'y a pas de « bonne » manière de participer à Col'Attitude, la règle est juste d'en profiter ! Il est possible de **louer des vélos** (y compris des vélos à assistance électrique) dans certains villages : **rendez-vous sur le site Col'Attitude** pour toutes les infos sur chaque col.

Le 6 septembre la montée vers le Vieil Armand sera possible de 8h à 12h au départ d'Uffholtz.

Cette année, nous aurons le plaisir de revoir Oscar DELAITE qui fera toute la montée sur la roue arrière et égaiera l'arrivée avec ses acrobaties.

Il sera accompagné pour son départ à 9h par le champion paralympique multimédaillé, Patrick MOYSES et de son équipe dans laquelle figure un tout jeune champion du monde.

Ceux qui arriveront au HWK, seront accueillis par la Musique des Grognauds, par l'office de tourisme et par l'équipe du Mémorial. De plus amples informations vous parviendront dans les prochaines semaines sur le site de la mairie CityAll.



## LA RÉSERVE COMMUNALE D'UFFHOLTZ : S'ORGANISER POUR MIEUX SE PROTÉGER

À Uffholtz, comme dans de nombreuses communes, la sécurité de la population face aux événements exceptionnels repose en partie sur l'engagement local. C'est dans cet esprit qu'a été mise en place la Réserve Communale de Sécurité Civile : un groupe de citoyens bénévoles volontaires, mobilisables en cas de besoin pour soutenir les services municipaux.

Leur mission ? Aider à gérer les situations de crise, comme une inondation, une tempête, une canicule extrême, ou encore une coupure prolongée d'électricité. Les membres de la réserve peuvent être sollicités pour :

- Informer les habitants
- Aider à la mise en sécurité de personnes vulnérables
- Distribuer des ressources ou relayer des consignes
- Apporter un appui logistique ou humain sur le terrain

Accessible à toutes et tous, sans compétence spécifique préalable, cette réserve repose sur l'envie de contribuer, d'être utile et solidaire dans l'urgence.



## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : ANTICIPER POUR MIEUX RÉAGIR

Pour organiser au mieux cette mobilisation citoyenne et coordonner les moyens d'intervention, la commune d'Uffholtz a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS est un document de planification stratégique qui permet à la mairie de :

- Recenser les risques sur la commune (naturels, climatiques, technologiques...)
- Établir un annuaire des personnes ressources et des personnes à aider en priorité
- Préciser les lieux d'accueil, les procédures d'alerte, les moyens matériels disponibles
- Organiser la chaîne de commandement en cas d'événement grave

Ils s'agit d'un outil essentiel de prévention, de coordination et d'intervention rapide, conçu pour garantir la sécurité des habitants d'Uffholtz dans des situations exceptionnelles.

**Rejoindre la Réserve Communale, c'est contribuer à faire d'Uffholtz une commune plus sûre et solidaire. Pour en savoir plus ou vous porter volontaire, contactez la mairie !**



## > TRAVAUX

Le chemin le long de l'Egelbach a été nivelé de la rue de Soultz jusqu'à la rue de Thann.

L'objectif était de le rendre plus praticable tout en lui laissant un aspect naturel.

La rue des jardins, partie haute a été retravaillée pour recevoir un enrobé

bicouche pour que 'on ne soit plus obligé de slalomer entre les nids de poule.

Les bacs réalisés lors de la journée citoyenne de l'an dernier ont été équipés d'un système à réserve d'eau, et les premières plantations ont été réalisées, aussi bien à l'école qu'au périscolaire.



## > URBANISME

### DEUX PROJETS À SUIVRE :

23

Un permis de construire a été délivré à la **société BATIGE** pour la construction d'une dizaine de logements sur une parcelle d'une trentaine d'ares.

Le projet porte sur deux bâtiments à l'arrière de l'ancien restaurant « A l'Auberge du Relais » dans la rue des vergers.

BATIGE a commencé la commercialisation des différents logements.

Un PERMIS D'AMENAGER a été délivré à la société « **Foncière Hugues Aurèle** » de **Raedersheim** pour l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit FELDLLEN.

Zone située à l'entrée du village, entre la rue des seigneurs et le chemin de Berrwiller.

D'une surface de 1.93 ha classée « Zone 1AU », constructible sous certaines conditions dans le PLU dès 2016. A noter que

cette partie était déjà vouée à la construction dans le POS, soit depuis plus de 30 ans.

Le permis fait état de 30 lots et d'une cinquantaine de logements.

La société déjà détentrice de promesses de ventes s'apprête dans les prochains temps à acheter l'ensemble du foncier.

### UN SUJET À CLARIFIER EN VERTU DE TOUS LES PARAMÈTRES : L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE SUR LA LOHE.

L'installation prochaine d'une antenne relais sur la parcelle communale de l'Obere Lohe suscite de nombreuses interrogations légitimes de la part des habitants. Il est important de rappeler le cadre légal et les raisons ayant motivé cette décision.

Le maire ne dispose pas du pouvoir de s'opposer au déploiement des antennes relais dans sa commune au titre de son pouvoir de police générale. En effet, ce domaine relève exclusivement de la compétence de l'État, par l'intermédiaire du ministre en charge des communications électroniques, de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques) et de l'ANFR (Agence nationale des fréquences).

Par conséquent, il n'est pas possible pour une commune d'inscrire dans son Plan Local d'Urbanisme une interdiction totale d'implantation d'antennes relais, ni d'en interdire l'installation par arrêté municipal. La couverture mobile est considérée par les autorités comme un service d'intérêt général.

Le principe de précaution ne peut pas non plus être invoqué dans ce contexte : le Conseil d'État a jugé que, tant que les seuils d'exposition aux ondes électromagnétiques restent en dessous des limites réglementaires, aucun risque avéré pour la santé humaine ne peut être reconnu.

Dans ce contexte réglementaire contraint, le Conseil Municipal a néanmoins tenu à aborder ce projet de manière rigoureuse et responsable. Plusieurs éléments ont été pris en compte :

- Une couverture numérique insuffisante, souvent dénoncée par les usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Paradoxalement, certains qui réclament une meilleure couverture s'opposent aujourd'hui à cette installation.
- Trois des quatre opérateurs majeurs souhaitent renforcer la couverture dans la zone couvrant Steinbach, Cernay et Uffholtz. À notre demande, ils ont accepté de mutualiser leurs équipements sur un seul point d'implantation.

- Le choix d'un terrain communal permet à la commune de conserver un certain contrôle sur l'opération, ce qui ne serait pas le cas si l'installation avait lieu sur un terrain privé.

Sur le plan urbanistique, une étude a été menée avec les services compétents afin de garantir la conformité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conscients de la valeur emblématique de la LOHE, à la fois sur le plan paysager et patrimonial, nous avons veillé à ce que le projet prenne en compte son intégration visuelle. Des plantations seront réalisées autour du site pour atténuer au maximum l'impact paysager de l'antenne.

Le dossier d'information complet, incluant une simulation d'exposition aux champs électromagnétiques, est disponible en mairie pour consultation.



## > ENVIRONNEMENT

### **PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT FORESTIER : UN NOUVEL AGENT ONF SUR NOTRE COMMUNE :**

Suite au départ à la retraite de Claude GIRAUD, notre ancien agent ONF, nous avons le plaisir d'accueillir son successeur :

#### **M. Jean-Ferdinand OLINGA.**

Un homme d'expérience, entré à l'office national de la forêt en 2007.

Depuis 4 ans, il anime des formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) au sein de l'ONF et auprès des ouvriers des communes forestières.

Il aura la grande responsabilité de veiller sur notre patrimoine forestier et de le gérer.

Il doit en effet veiller aux trois grands rôles de la forêt : la production de bois, le respect de la biodiversité, l'accueil du public.

Il se doit d'expliquer aux élus la gestion forestière appliquée à leurs forêts, via un appui technique, pour leur apporter les connaissances nécessaires et utiles sur

- l'état sanitaire des forêts,
- le foncier,
- les surfaces,
- les relations avec le Privé et les autres communes.

Il sera le trait d'union entre nous, les Uffholtzois et la forêt.

Une mission importante puisque la forêt couvre presque la moitié de notre ban, soit environ 664 ha dont 480 ha de forêt communale.

Un environnement à surveiller aussi, puisque notre forêt souffre de plusieurs maux, dont une régénération insuffisante, due notamment aux périodes de sécheresses successives et persistantes, aux parasites tels que les scolytes, à certains champignons parasites, aux dégâts de gibiers, etc...

Néanmoins, il devra se partager entre notre commune et celles de Bollwiller, Wittenheim, Vieux-Thann et Staffelfelden.

Actuellement en formation, il prendra ses fonctions effectives le 1<sup>er</sup> juillet.

On lui souhaite la bienvenue et qu'il prenne beaucoup de plaisir à travailler avec nous.



# > CONNAÎTRE SON TERRITOIRE

## MARUMO COMPOSITE

Nous sommes dotés de 14 entreprises dans la zone d'activités de la rue de la Scierie. Aujourd'hui, nous mettons plein phare sur



**MARUMO COMPOSIT** est une entreprise familiale créée en 1968, basée à Uffholtz et spécialisée dans la fabrication de cuves en polyester pour le stockage d'aliments pour bétail.

1968 : Création par Gabriel REMY, grand-père du dirigeant actuel.

Le siège de l'entreprise était à Cernay puis à Hartmannswiller

1993 : Reprise par ses fils : Nicolas et José REMY ; père et oncle du dirigeant actuel

Construction d'un nouveau site de production à Uffholtz comprenant

- ⇒ Un bâtiment dédié au composite,
- ⇒ Un bâtiment mécanique pour la fabrication des châssis et l'assemblage des cuves,
- ⇒ Des bureaux.

2015 : Reprise par Sébastien REMY, dirigeant actuel

2019 : Construction d'une extension au bâtiment polyester

2021 : Construction d'une extension pour un nouvel atelier de peinture

2024 : Construction d'un bâtiment de stockage équipé en photovoltaïque

**MA**ériel **RU**ral **Mo**derne s'est développé sur le marché agricole français.

Notre secteur de chalandise se limite à environ 700 km autour de Uffholtz.

Notre équipe de 28 collaborateurs fabrique et commercialise environ 650 silos en polyester monocoque par an, pour un CA 2024 de 5 millions d'euros.

Ils sont destinés principalement au stockage d'aliments pour bétail, mais également au stockage de tout produit pulvérulent et liquide technique.





### Nous offrons un service sur-mesure :

- ⇒ Etude, implantation et personnalisation du projet en **collaboration avec le client ou le coordinateur du site**
- ⇒ Transport avec nos cinq camions équipés de grues auxiliaires et d'un ensemble complet dédié au convoi exceptionnel
- ⇒ Mise en place par nos installateurs qualifiés

### Nos principaux clients sont :

- ⇒ Les clients directs : exploitations agricoles céréalières ou élevages (bovins, avicoles, porcins, etc ...)
- ⇒ Les maisons d'aliments (vendeurs d'aliments)
- ⇒ Les vendeurs de machines agricoles et intégrateurs de robots et de systèmes de gestion globale

**En perpétuelle évolution, nous sommes à la recherche de nouveaux collaborateurs.**



## UN NOUVEAU COMMERCE À UFFHOLTZ



Les Paniers  
De La Grange  
PRODUITS LOCAUX

**Les Paniers De La Grange**, votre nouveau commerce à Uffholtz, en face du cimetière, a ouvert le 18 juin 2025, en direct des producteurs locaux.

Venez découvrir votre nouvelle boutique où vous y retrouverez exclusivement des produits de producteurs Alsaciens du Haut-Rhin ou du Bas-Rhin... Et rien d'autre !

Consommer local, c'est contribuer à préserver notre planète en réduisant l'impact écologique de notre propre consommation, mais aussi aider les fermiers et les producteurs alsaciens à élargir leur activité afin de favoriser le développement économique de notre belle région.

Sabine DEBLEDS se fera une joie de vous accueillir et de vous faire découvrir une large gamme de produits, en direct des producteurs, bio pour certains, ou en agriculture raisonnée pour d'autres... Le local étant le critère prioritaire !

28



Ainsi venez découvrir nos espaces :

- Fruits Légumes
- Pains - Viennoiseries
- Produits frais
- Epicerie
- Boissons
- Cave à vins, spiritueux et bières
- Cadeaux
- Paniers garnis déjà préparés ou à composer soi même

**La boutique sera ouverte du mercredi au dimanche selon les horaires ci-dessous :**

**Mercredi : 7h30-12h30 / 16h-19h15**

**Jeudi : 7h30-12h30 / 16h-19h15**

**Vendredi : 7h30-12h30 / 16h-19h15**

**Samedi : 7h30-12h30 / 14h-19h15**

**Dimanche : 08h00-12h30**

Vous pouvez aussi commander sur le site internet, [www.lespaniersdelagrangefr](http://www.lespaniersdelagrangefr), et récupérer votre panier de produits locaux, sous 48 heures, directement à la boutique.

A très bientôt !



## VIVRE EN PAYS-THUR-DOLLER

Être aidé dans ses projets, participer à la protection de l'environnement, profiter des structures de prévention santé mises en place ; le travail des élus et des professionnels du Pays-Thur Doller ancré sur les trois communautés de communes est précieux. « Le projet repose fondamentalement sur la force de la coopération pour se doter d'outils communs et construire un avenir partagé » Guy STAEDLIN, président du PETR du Pays Thur Doller. En voici quelques axes concrets.



### LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Un nouveau service dans votre communauté de communes pour développer la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien !

Réservez dès maintenant !



[www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr)



Depuis le mois de mars 2025, les 3 Communautés de Communes et le PETR du Pays Thur Doller s'associent pour proposer un service de location longue durée de vélos à assistance électrique : **le service V-LOC.**

L'objectif est de développer la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien, en permettant aux habitants de tester le service à un coût de 45 euros par mois (comprenant l'assurance du vélo)

Les permanences ont lieu à :

- **Cernay au Pôle ENR**  
(1er mercredi du mois de 15h à 18h)
- **Thann au Cercle Saint Thiébaut**  
(3ème mercredi du mois de 15h à 18h)

Toutes les informations sur :

[www.pays-thur-doller.fr/v-loc/](http://www.pays-thur-doller.fr/v-loc/)

## Oser la ruralité de demain !

Vous êtes entrepreneur, artisan, agriculteur, association ;

Vous avez un projet sur le territoire du Pays Thur Doller ;

Si votre projet n'a pas encore démarré et qu'il porte sur l'un de ces sujets, il peut être accompagné par des crédits européens LEADER :



### Conserver une ruralité fière de sa qualité de vie

**Les objectifs :** Soutenir l'économie locale et proposer une offre diversifiée et accessible de services publics et de santé, de mobilité ; avec des aménagements durables et le soutien aux actions innovantes pour s'adapter au changement climatique.

**Contactez l'équipe LEADER qui peut vous accompagner dans le montage de votre projet et votre recherche de financements !**

Plus d'infos : <https://www.pays-thur-doller.fr/nos-missions/programme-leader/>



### Faciliter une expérience touristique durable

**Les objectifs :** Soutenir la transition écologique des activités touristiques pour minimiser l'impact sur le milieu naturel tout en dynamisant l'économie touristique locale.

Morgane DIDIER-LAURENT : 07 50 01 22 00  
[leader@pays-thur-doller.fr](mailto:leader@pays-thur-doller.fr)



### Asseoir nos filières sur notre terroir

**Les objectifs :** Développer la production et la consommation locales en soutenant les filières agricoles, alimentaires, forestière ou de produits biosourcés, tout en sensibilisant aux enjeux environnementaux.

Valentin SALCH 06 65 81 39 59  
[instruction@pays-thur-doller.fr](mailto:instruction@pays-thur-doller.fr)

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Thur Doller, un des objectifs est de renforcer l'accès aux soins et à la prévention des habitants du Pays Thur Doller en déployant notamment des actions de dépistage et en favorisant l'aller-vers.

En partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Thur Doller), le dispositif mulhousien M Ta Santé se rend sur le territoire.

M Ta Santé est une unité mobile équipée de 3 salles de consultations ainsi que d'un mammographe fixe. Un village prévention composé de différentes associations y sera à chaque fois adossé à proximité.

L'entrée est libre et gratuite pour l'ensemble des habitants qui pourront bénéficier d'entretiens de prévention au sein de l'unité mobile, d'un atelier sur l'autopalpation et de toutes les informations et ateliers qui pourront être proposés au sein du village prévention.

Les mammographies et les frottis seront réalisés uniquement pour les femmes contactées par la CPAM ou la MSA qui viendront sur RDV.

Plus d'informations sur [www.pays-thur-doller.fr/v-loc/](http://www.pays-thur-doller.fr/v-loc/)



#### Les dates :

- **CERNAY :** Lundi 16 juin : 10h – 18h  
Mardi 17 juin : 9h – 17h
- **KRUTH :** Mardi 1<sup>er</sup> juillet : 10h – 18h
- **THANN :** Lundi 7 juillet : 10h – 18h  
Mardi 8 juillet : 9h – 17h
- **MASEVAUX :** Mercredi 20 août : 10h – 18h  
Jeudi 21 août : 9h - 17h
- **WEGSCHEID :** Mardi 16 septembre : 10h – 18h
- **SAINT AMARIN :** Lundi 29 septembre : 10h – 18h  
Mardi 30 septembre : 9h – 17h

# Les nouvelles de l'Office de Tourisme

Thann-Cernay  
TOURISME



## Nouvelle carte, nouvelles découvertes !



La carte touristique de Thann-Cernay fait peau neuve : une réédition enrichie, plus attractive et parfaitement à jour. Même si vous connaissez déjà bien la région, cette nouvelle version pourrait vous surprendre en vous donnant des idées inédites pour vos sorties ou en vous aidant à révéler les richesses locales à vos proches. Partez à la (re)découverte de notre territoire et profitez d'un outil pratique pour explorer ses trésors sous un nouvel angle !



## Au fil des sentiers, partez à l'aventure.

Avec le retour des beaux jours, parcourez le territoire grâce à nos topoguides, véritables invitations au grand air ! Que vous soyez amateur de randonnée, passionné de trail, adepte de VTT ou en quête de marches santé, vous trouverez votre bonheur.

Chaque balade est soigneusement décrite avec tracés et explications. En famille, entre amis ou en solo, partagez des moments inoubliables au cœur de la nature !

Fiche Rando : 1 € par fiche / Topoguide trail : 7€ pour 18 circuits / Topoguide VTT : 3€50 pour 7 circuits.  
En vente à l'Office de Tourisme.



## Partagez vos événements avec nous toute l'année !

Balades, visites, ateliers, animations familiales ou rendez-vous gourmands... notre agenda met en lumière la richesse de notre territoire, été comme hiver.

**Vous organiser une activité, un événement ? Faites-le connaître !**

En nous transmettant vos informations, vous participez à faire vivre notre programme et à offrir aux habitants comme aux visiteurs des expériences variées, toute l'année.

[www.tourisme-thann-cernay.fr/agenda/annoncer-une-animation/](http://www.tourisme-thann-cernay.fr/agenda/annoncer-une-animation/)

### Office de Tourisme de Thann-Cernay :

✉ [info@tourisme-thann-cernay-fr](mailto:info@tourisme-thann-cernay-fr)

☎ 03 89 37 96 20

🌐 [www.tourisme-thann-cernay.fr](http://www.tourisme-thann-cernay.fr)

📍 7 rue de la 1ère Armée, 68800 Thann

📍 1 rue Latouche, 68700 Cernay

L'OFFICE DE TOURISME DE THANN-CERNAY

## > ÉTAT CIVIL

Voici l'état civil depuis décembre 2024 :

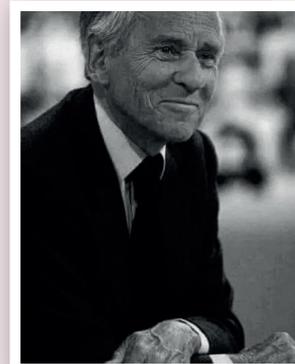
- 0 naissances,
- 2 mariages,
- 9 décès (dont 1 à Uffholtz),
- 4 pacs.

## > REMERCIEMENTS

33

Rémi DUCHENE, Maire de la commune, Madeleine MEYER, adjointe à la communication, l'économie et la démocratie participative et directrice de cette publication remercient, Danièle WEBER, adjointe à la vie sociale, scolaire, culturelle, France GIACONA, adjointe à la vie locale et aux associations, Jean-Marc MESSMER, adjoint aux travaux, Yvan BLUM adjoint à l'urbanisme, la sécurité et l'environnement, Claire GRIFFANTI conseillère municipale déléguée, Virginie DIETRICH directrice du Périscolaire, Geneviève CANDAU membre active du Foyer St-Erasme et de l'Abri Mémoire, Jean-Ferdinand OLINGA, de l'ONF, Gaëtan BRASSEUR, animateur jeunesse, Guy STAEDLIN, président du PETR du Pays Thur-Doller et toute son équipe, Sandra KLEE, directrice de l'école et le personnel enseignant, Sébastien REMY, directeur de MARUMO COMPOSIT et Karine LUDECKE, assistante commerciale, Emma MATRAY chargée de communication à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay, Sabine DEBLEDS (Les paniers de la Grange), Gérard SCHIEB, président de la Chorale Ste Cécile, Claude PETER, notre photographe faune et flore.

« Vous voilà né. Pour mourir.  
En attendant, il faut bien vivre.  
Vivre est une occupation de tous  
les instants. Une expérience du  
plus vif intérêt. Une aventure  
unique. Le plus réussi des romans.  
Souvent un emmerdement.  
Trop souvent une souffrance.  
Parfois, pourquoi pas ?  
une chance et une grâce.  
Toujours une surprise et un  
étonnement à qui il arrive  
de se changer en stupeur.  
Et, de temps en temps,  
un bonheur. »



*Jean d'Ormesson, Un hosanna sans  
fin (dernier ouvrage paru en 2018)*

## LA MAIRIE

**L'accueil est assuré tous les jours  
le matin de 8h00 à 12h00  
et le mardi de 7h00 à 14h00**

Téléphone : 03 89 75 41 65 • Mail : [mairie@uffholtz.fr](mailto:mairie@uffholtz.fr)

Autres renseignements ou numéros utiles  
sur la **dernière de couverture**



# STEP HOME



*Stephane Cappitta*

**06 62 86 35 10**

contact: stephome@gmail.com

KINGERSHEIM

**DOMOTIQUE MENUISERIE BSO SERRURERIE  
FERMETURES AMENAGEMENTS POSE  
STORES VOLETS DEPANNAGE SUR MESURES**

## L'ESSENCE K

Dressing



Mansarde



Mobilier



- Sur-mesures
- Meubles uniques
- Design personnalisable

*By Jo Cappitta*

*Jo Cappitta*

Créateur de mobilier

06 12 69 20 76

distriaspie@outlook.fr

*Ancien élève des compagnons du devoir*



Agathe  
**SCHMITT**



Votre conseillère en immobilier de proximité

 Uffholtz et ses environs

 06 79 71 14 12

 agathe.schmitt@iadfrance.fr



 Large diffusion des annonces

 Honoraires adaptés

 Accompagnement personnalisé

 Je rémunère mes apporteurs d'affaires

Vous souhaitez faire estimer  
votre bien **gratuitement** ?  
Vous avez besoin d'aide ou  
de conseils ?  
**Contactez-moi !**

El Agathe Schmitt, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS @D France Immobilier au RSAC de Mulhouse sous le  
numéro 9354078221 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société @D France SAS.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS OU NUMÉROS UTILES

- Coordonnées de l'assistante sociale :  
Mme MOUGENOT : **03 89 75 62 43.**
- PMI (Protection Maternelle infantile) : **03 89 75 44 20**
- Service Solidarité Seniors : **03 89 82 62 63**
- Médecin de garde : **116-117**
- Pharmacies de garde : **3237** (appel surtaxé)
- Samu : **15**    Gendarmerie : **17**    Pompiers : **18**
- Numéro d'urgence Union Européenne : **112**
- Malentendants ou toute situation exigeant le SMS : **114**
- Urgence sociale (SAMU social) : **115**
- Urgence sociale (enfants disparus) : **116**
- Allô Enfance en danger : **119**
- Violences conjugales : **3919**
- Brigades Vertes : **03 89 74 84 04**
- Centre antipoison : **03 88 37 37 37**
- SOS Mains Mulhouse : **03 89 32 55 00**
- EDF Dépannage Haut-Rhin : **0972 675 068**
- GRT gaz : en cas d'accident uniquement sur une canalisation avec ou sans fuite : N°vert ou dit d'alerte : **0800 30 72 24**
- En cas d'alerte chimique, Radio France Bleu Alsace-FM **102.6** ou France Info **105.5**
- Communauté de communes Thann-Cernay  
3a, rue de l'industrie CS 10228 - **68704 CERNAY**  
Tel : **03 89 75 47 72** - [contact@cc-thann-cernay.fr](mailto:contact@cc-thann-cernay.fr)
- Syndicat mixte de Thann-Cernay  
2, rue des Genêts - **68700 ASPACH MICHELBACH**  
Tel : **03 89 75 29 05** - [contact@smtc68.fr](mailto:contact@smtc68.fr)
- Déchetterie ASPACH-MICHELBACH : **03 89 75 74 66**



© Claude PETER